



Charleville-Mézières, le 24 juin 2019

## Communiqué de presse

### **VIGILANCE METEOROLOGIQUE ORANGE CANICULE Valable dès le lundi 24 juin 2019 à 16h00**

Le préfet des Ardennes vous informe que le département des Ardennes a été placé en vigilance orange canicule. Météo France annonce un épisode caniculaire nécessitant une vigilance particulière pour les personnes sensibles ou exposées.

#### **Situation actuelle :**

Les températures sont déjà élevées ce lundi après-midi.

#### **Evolution prévue :**

Dans les jours qui viennent, de l'air chaud d'origine saharienne remonte sur les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté. A la fois les températures minimales et les températures maximales atteindront des valeurs remarquables. Ainsi le matin les températures ne devraient pas descendre en dessous de 17 à 22 degrés, et même parfois 23 ou 24 degrés. Et au plus chaud de ces journées, durant l'après-midi, les températures pourront monter jusqu'à 35 à 40 degrés et même au delà.

Cette période de températures caniculaires devrait connaître son apogée mercredi et jeudi avec des températures maximales extrêmes jusqu'à 39 à 41 degrés, et peut-être très ponctuellement au-delà.

Des records de températures historiques pourraient être battus dans certaines villes.

Cet épisode caniculaire pourrait durer jusqu'au week-end.

**Le numéro Vert Canicule Info Service (0800 06 66 66) a été activé.**

#### **Conséquences possibles:**

- chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé
- le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, et les personnes isolées
- chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur
- les enfants sont particulièrement sensibles
- les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance

#### **Conseils de comportement:**

- en cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin
- si vous avez besoin d'aide appelez la mairie
- si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour; accompagnez-les dans un endroit frais

- pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres, aérez la nuit
- utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez, sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour
- mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains
- buvez beaucoup d'eau plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant, et environ 1.5L d'eau par jour si vous êtes une personne âgée
- continuez à manger normalement
- ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h)
- si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers
- limitez vos activités physiques

Pour en savoir plus, consultez le site <http://www.sante.gouv.fr/>

**CONTACT PRESSE :**

Préfecture des Ardennes

Nathalie ANDRÉ : 03.24.59.66.20 – 06.40.95.37.33

Vanessa CHILLA : 03.24.59.66.28. – 07.85.89.91.53

@ : [pref-communication@ardennes.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardennes.gouv.fr)



@Prefet08



Préfet des Ardennes